



Éducation à la vie affective et à la sexualité : l'État veut-il réellement lutter contre les violences à l'école ?

Tribune du collectif contre les LGBTIphobies en milieu scolaire

Publiée le 19 mai 2026

Alors que le ministère de l'Éducation nationale veut communiquer sur la réussite de la mise en place des programmes EVAR·S (éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité), notre collectif dresse un constat amer.

Fin mars 2026, le compte n'y était pas. Nos organisations membres avaient pourtant fait part au ministère, à plusieurs reprises, des risques d'une mise en place inégale et inéquitable de l'Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité dans les établissements scolaires du territoire sans aucune réaction. Faut-il y voir un manque de volonté politique ?

Sans moyens, sans temps, sans formation des collègues, l'EVAR·S ne peut pas jouer son rôle.

Le collectif éducation contre les LGBTIphobies en milieu scolaire et universitaire est composé de douze organisations de personnels, d'élèves, d'étudiant·e·s et de parents. Nous représentons et portons ainsi la parole d'un spectre très large d'acteurs et d'actrices du monde de l'éducation. Ensemble, nous avons mené une enquête entre le mois de novembre 2025 et la fin mars 2026 auprès d'une large part de nos collègues enseignants et enseignantes (3486 réponses, dont 906 du privé).

Si, comme le ministre Edouard Geffray l'a dit dans le Monde en janvier, près de 50% des établissements scolaires du public et du privé sous contrat ont d'ores et déjà mis en place des séances d'EVAR·S, de nombreuses inégalités sont à noter :

- En mars, seul·e·s 35% de nos collègues nous disent avoir été formé·e·s à la mise en œuvre des programmes et ils et elles témoignent d'une offre de formation « hétérogène, dispersée et non généralisée ».
- Dans seulement 30% des établissements, des référents et référentes ont été désigné·e·s pour coordonner le travail des équipes éducatives alors que ces dernières ont l'obligation, selon les programmes, de travailler ensemble, en transversalité.
- 35% de nos collègues nous font part de dérives dans la mise en œuvre des programmes. **C'est dans le privé sous contrat qu'elles sont le plus criantes.** Le dispositif peut être détourné : récupération religieuse, intervention d'associations portant une vision très éloignée des programmes d'EVAR·S voire diffusant des stéréotypes de genre, un discours LGBTIphobe et anti-IVG.

Volonté politique.

Sans moyens, sans temps, sans formation, nos collègues reconnaissent pourtant l'intérêt du programme mais se sentent laissé·e·s sans repère, non préparé·e·s à traiter des problématiques complexes.

Le 2 décembre 2025, l'État était condamné symboliquement pour manquement à son obligation d'organiser les séances d'information et d'éducation à la sexualité prévues par la loi du 4 juillet 2001 ; le 2 avril dernier, Sidaction, le Planning familial et SOS Homophobie, les organisations porteuses de la plainte contre l'État, affirmaient que le compte n'y était toujours pas et notre enquête révèle que l'État manque bien encore à son obligation légale.

Face aux violences à l'école, l'heure n'est plus ni à la communication, ni aux postures politiques. Faut-il y voir un manque généralisé de volonté politique à lutter contre les violences et les discriminations à l'école ? Nous ne sommes pas loin de le penser.

- Le 1^{er} septembre 2025, notre collègue, Caroline Grandjean, victime de lesbophobie et abandonnée par l'Institution se suicidait, le ministère répondait à la presse qu'il prenait le sujet au sérieux. Depuis ? Rien
- Début 2025, il annonçait vouloir protéger les personnels LGBTI avec la parution d'un plan diversité. Les discussions piétinent et aucun engagement n'est pris concrètement alors qu'il souhaitait le faire paraître cette année. Face à l'urgence, nous avons interpellé le ministère. Depuis ? Rien.
- Les révélations de violences sexuelles se sont multipliées dans de nombreux établissements privés sous contrat dans la foulée du scandale Bétharram mais aussi dans des écoles publiques dans le cadre d'activités péri-éducatives.
Depuis ? Rien

Les attermoissements du gouvernement pour étudier la proposition de loi Spillebout-Vannier nous montrent clairement que les violences faites aux enfants passent au second plan derrière les postures politiques. Face aux enjeux de lutte contre les violences en milieu scolaire, de lutte contre les discriminations notamment LGBTIphobes que doivent porter les programmes d'EVAR·S, l'heure n'est plus à la communication, aux postures politiques partisans et à l'économie de bouts de chandelles.

L'État doit respecter la loi et permettre que chaque enfant ait, partout, accès à une même éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité et puisse vivre sans violence et sans discrimination.

Signataires : **Caroline Chevet**, secrétaire générale de la FSU, **Lucie Clamens**, co-secrétaire fédérale de Solidaires Etudiant·e·s, **Valérie Ginet**, secrétaire générale de la Fédération Fep-CFDT, **Charly Lebec**, co-secrétaire de Sud Éducation, **Louis Letoublon**, vice-président de l'association Les Lycéens !, **Manon Moret**, secrétaire générale de l'UNEF, **Catherine Nave-Bekhti**, secrétaire générale de la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, **Anne Charlotte Rossi**, présidente de la FCPE, **Charlotte Vanbesien**, Secrétaire générale de la Ferc-CGT, **Morgane Verviers**, secrétaire générale de l'UNSA Éducation, **Steve Xhiani**, membre de l'équipe nationale de l'Union Étudiante.